



MONTRÉJEAU

VOTRE VILLE

Récupérer c'est économiser

La récupération contribue à la prospérité

ACHAT ET VENTE

Ferrailles, Métaux et Matériel

Téléphone : 93

COMA

RÉCUPÉRATEUR

avenue de Saint-Gaudens

PLOMBERIE

CHAUFFAGE

SANITAIRE

J. BOHI

55, rue Nationale ■ Téléphone 83

AU BON MARCHÉ
TEINTURERIE NETTO

Henriette PICARD
Commissionnaire
43, RUE NATIONALE

A la Renommée - G. SUBERBIELLE

29, rue des 3 Maréchaux -- Tél. 2

SA PATISSERIE - SA CONFISERIE
SES SPÉCIALITÉS

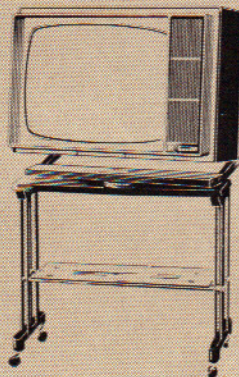
CHOISISSEZ

LA TECHNIQUE
ET LA
GARANTIE
TELEAVIA

Gerep MURPHY, T. 100

Jugez en "direct" les performances exceptionnelles du "PANORAMIC" 115 TELEAVIA :

Entièrement orientable ● Ecran 59 cm à champ total ● Tube extra-plat 110° inimplosable ● Protecteur de façade FILTRAVIA assurant une douceur incomparable de l'image ● Présentation conforme à une esthétique ultra-moderne ● Changement 1^{re} et 2^e chaînes par simple pression sur une touche ● Existe en version coffret



TELEAVIA

PRODUCTION SUD-AVIATION

FRIGEAVIA - TÉLÉAVIA - GIRAVIA

Le Confort "CARAVELLE" chez soi

ÉTABLISSEMENTS

LASSERRE - 7, rue Nationale

Tél. : 33

MONTRÉJEAU

ÉTABLISSEMENTS

COSSET-ET-BAGNOLET

7, boulevard d'Arcole

TOULOUSE

EDITION-PUBLICITE : O.N.E.O., 70, RUE AMELOT - PARIS-XI - 700.09.12 ET 84.55



EDITORIAL

par M. FRANÇOIS BOUCHÉ

Maire

BULLETIN OFFICIEL MUNICIPAL

DE
MONTREJEAU - 31

N° 1
annuel

RÉDACTION-DIFFUSION
Mairie de Montréjeau

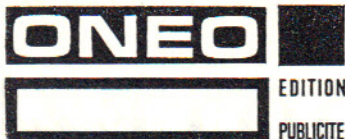
Tél. : 17

Édition et Publicité

O.N.E.O. - 70, rue Amelot
PARIS-11^e

Tél. : 700-09-12 et 700-84-55

Diffusé gratuitement
dans tous les foyers



Voici le premier numéro du Bulletin Municipal.

A l'exemple de nombreuses autres municipalités, nous sont apparus son utilité et son intérêt. Son but étant non seulement d'informer, mais également d'expliquer et d'éduquer.

- **Inform**er nos administrés des problèmes, des réalisations et des projets intéressant notre ville dans les divers domaines.

- **Expliquer** les raisons de ces projets, le processus administratif, qui est souvent un frein à des réalisations que l'on désirerait plus rapides, les problèmes de financement — de plus en plus aigus — qui les conditionnent, les problèmes d'exécution qui se heurtent parfois à des difficultés d'ordre particulier.

- **Eduquer enfin** — ce qui peut paraître un grand mot — en traitant de problèmes généraux tels que les finances, le logement, l'urbanisme, la jeunesse, etc...

Dès ce premier bulletin un article sur les finances expose au lecteur ce que sont nos finances communales, et d'un point de vue général l'intérêt et la nécessité d'emprunter afin de répartir sur une génération l'effort fiscal nécessité par des réalisations d'intérêt général.

Une fois par an ce bulletin municipal apportera aux Montréjeaulais et aux amis de notre ville des explications nécessaires concernant la vie et l'avenir de notre cité.

Nous remercions les commerçants qui, en souscrivant des annonces, ont permis cette édition. Et nous nous excusons du retard apporté à la parution de ce premier fascicule.

Je souhaite que ce bulletin municipal, largement diffusé auprès de la population, de nos amis et de nos visiteurs atteigne son but : informer d'une part, et d'autre part faire mieux connaître et aimer Montréjeau.

François BOUCHÉ,
Maire.

LES ARMOIRIES DE MONTREJEAU

La Bastide de Montréal de Rivière a été fondée en l'an 1272 par le Roi de France Philippe le Hardi et par Arnaud, Vicomte de Couserans, Chef de la Maison d'Espagne Montespan, à qui elle devait appartenir en commun.

La ville étant de fondation royale et seigneurale fut ainsi autorisée à timbrer son écu de la Couronne royale de France.

Les armes de Montréjeau se présentent donc ainsi : un écusson carré sommé de la Couronne royale de France et qui peut se blasonner : « D'argent au chêne arraché de sinople en chef à 3 fleurs de lys d'azur ».

Il est probable que si le chêne a été choisi comme emblème de Montréal de Rivière, c'est parce que la Bastide fut fondée en 1272 sur un territoire peuplé de forêts de chênes.

RÉALISATIONS ET PROJETS



*Travaux d'aménagements des terrains de sports.
En fond le Manoir de Capelé et les grands arbres des
allées d'accès vers la piscine et les tennis.*

On s'étonne et on s'irrite parfois de la lenteur des réalisations. C'est méconnaître la complexité et les difficultés des problèmes que posent aux administrateurs communaux les procédures administratives. Et c'est ce qui explique que des projets prévus pour une année déterminée n'entrent en voie de réalisation effective que l'année suivante, tandis que d'autres projets dormiront dans les cartons de l'Administration, dans l'attente d'une inscription obligatoire à un Plan ou à un Programme d'Équipement.

C'est ce qui explique aussi que l'on soit obligé de parler tout à la fois de réalisations effectives, de réalisations en cours, de réalisations prochaines et de projets pour la réalisation desquels est toujours attendu le feu vert de l'Administration.

Où en sommes-nous donc au mois de septembre 1966 ?

REALISATIONS EFFECTIVES :

- La 4^e tranche d'assainissement intéressant pour une bonne part la traversée centrale de l'agglomération a été effectuée courant 1965.
 - Les pavillons du lotissement des rapatriés ont été terminés après des difficultés provenant de la défaillance de l'entreprise et une mise en régie des travaux.
 - A été réalisé également un programme complémentaire d'éclairage public.
 - Dans un autre ordre d'idées et dans le domaine de l'industrialisation, a été définitivement réalisée l'acquisition de l'immeuble *Saint-Paul*, acquisition rendue difficile par suite des grosses difficultés de financement qui se posent aux administrateurs communaux en raison de la carence des organismes de prêts.
 - Divers travaux d'amélioration ont été effectués dans le domaine de l'urbanisme tels que la clôture placée tout le long de la côte de la rue de la Fontaine et l'élargissement de l'accès Ouest du Boulevard de Lassus. Elargissement rendu nécessaire par l'installation d'un sens unique.
 - Dans le domaine de la politique sociale ont été acquis des terrains d'une superficie totale de 3 ha environ et destinés à favoriser la construction de logements sociaux, soit par la location, soit par l'accession à la propriété.
- Ces terrains ont été rétrocédés à l'Office départemental d'H.L.M. et à la Société Coopérative H.L.M.

- Les W.C. publics de la place du Mercadiou et de la place de l'Orme adjugés le 12 mai 1966 ont été terminés en temps voulu pour la saison estivale du mois d'août.

● LA PISCINE

Cette importante réalisation mérite un chapitre à part.

La piscine Municipale a été inaugurée le 16 juillet dernier et a connu aussitôt un succès d'affluence largement mérité. Soit verbalement, soit par lettre, de nombreuses félicitations nous

PÂTISSERIE - CONFISERIE DOTEZ

même maison

40, rue des 3 Maréchaux - Tél. 112 - 31 MONTRÉJEAU

51, rue Victor-Hugo - Tél. 254 - 31 SAINT-GAUDENS

CITROËN ■■■ PANHARD
ENGINS DÉPANNAGE LEVAGE
REMORQUAGE JOUR ET NUIT
Réparations toutes marques

PAUL BLANC
RELAIS DES PYRÉNÉES
Route de Tarbes — Tél. 169

ATELIER RÉPARATIONS
ÉLECTRO-MÉCANIQUE

H. VERDIER

ENTRETIEN - REBOBINAGE

— 31, Rue des Pyrénées —
MONTREJEAU — Tél. 1.22

ont été adressées et l'effort exceptionnel que la commune de Montréjeau a consenti pour doter notre jeunesse et les vacanciers d'un magnifique ensemble de natation, se trouve ainsi justifié.

Nous rappellerons pour mémoire que le projet-type départemental que nous avons été obligés de prendre pour bénéficier de certaines subventions, a été largement amélioré par environ 150.000 F (15 millions d'A.F.) de travaux complémentaires, portant la totalité de la dépense à environ 530.000 F (53 millions d'A.F.).

C'est ainsi que les deux bassins ont été dotés d'un magnifique carrelage et de goulottes en céramique, tandis que la superficie des plages a été portée de 280 mètres carrés à plus de 1.000 mètres carrés.

Etant précisé qu'elles ont été carrelées en grès antidérapant alors que le projet prototype ne prévoyait que des plages cimentées.

Il en a été de même pour le bâtiment fonctionnel qui a été entièrement carrelé.

Les deux bassins ont été séparés et une vaste patageoire et des plages carrelées ont été aménagées pour les tout petits.

Des jeux pour enfants : manège, toboggan, sont également mis à leur disposition et seront complétés ultérieurement par d'autres jeux.

De même pour 1967 la piscine municipale sera rendue plus agréable par la réalisation d'un programme d'espaces verts.

L'agrément de notre piscine qui lui donne une place privilégiée parmi celles de la région, ne provient pas simplement des aménagements complémentaires qui y ont été portés, mais aussi de son emplacement lui-même et de son site.

En effet, c'est dans le cadre des 13 ha de parc, de la propriété de Capelé, que cette réalisation prend toute sa valeur.

L'implantation actuellement réalisée des futurs terrains de sports, de tennis et de basket-ball, les premières promenades tracées en sous-bois et descendant vers la Garonne et le futur plan d'eau, les voies d'accès aménagées et à terminer prochainement, implantées sous les arbres séculaires conduisant du Manoir de Capelé à la Fon-

taine d'Amour, permettent de se rendre compte de l'importance qu'aura cet ensemble sportif et touristique lorsque dans deux ans environ il sera terminé.

Importance non seulement pour notre jeunesse et notre population, mais aussi pour l'économie et le commerce local en raison même de la masse de visiteurs que ce parc de sports et de détente auquel sera adjoint un camping caravanning moderne et un Village de Vacances, attireront et retiendront parmi nous.

REALISATIONS EN COURS :

● Une récente promesse de vente permet à la Compagnie des Hôtels de Montagne de s'installer effectivement dans le courant de cette année-ci dans l'ancien immeuble *Saint-Paul* avec le bénéfice d'une location-vente.

● Le programme d'assainissement général de la commune continue à être réalisé, et la première partie de la station d'épuration a déjà fait l'objet d'un concours pour une réalisation immédiate.

● Le terrain de sports démarre. En effet la première tranche de travaux a été adjugée. Elle sera suivie sans interruption par une deuxième tranche.

Actuellement sont déjà effectués les terrassements du terrain de compétition et du terrain d'entraînement, la grande entrée, tandis que se poursuit l'aménagement du terrain de tennis et de basket-ball. Sont en cours le drainage et la pose de la main courante et des clôtures.

REALISATIONS PROCHAINES :

● Une cinquième tranche d'assainissement a été étudiée. Elle sera adjugée dans le courant de l'année 1967.

● D'ores et déjà est précisé et financé un nouveau programme d'extension et de modernisation de l'éclairage public.

● Nous venons de signaler qu'une deuxième tranche de travaux d'aménagement du terrain de sports sera entreprise et adjugée dans les mois à venir.

De jour comme de nuit devant votre porte...

ALLO-TAXI 1.84

EXCURSIONS ♦ Dominique CARRÈRE ♦ 31 MONTRÉJEAU

AGENCE IMMOBILIÈRE

VENTES & ACHATS

D'IMMEUBLES — COMMERCES
INDUSTRIES — PROPRIÉTÉS, etc.

Maurice COUMET

— 2, Rue Nationale —

MONTRÉJEAU (H.G.)

— Téléphone : 276 —

COMPTEURS D'EAU

de vitesse... « LE RURAL »

volumétrique « L'URBAIN »

divisionnaire « H. L. M. »

Protégés contre le gel par le robinet d'arrêt à purge automatique
« ASPIRO »

APPAREILLAGE HYDRAULIQUE

du CENTRE à Bourges (Cher)

Société Anonyme au Capital de 652.600 F.

● Les adjudications de travaux concernant les programmes de l'Office Départemental H.L.M. et de la Société Coopérative H.L.M., doivent en principe être effectuées d'ici l'hiver. Mais dans ces derniers domaines nous sommes largement tributaires de l'Administration, de ses lenteurs et de ses difficultés.

Au total les réalisations effectives, en cours, ou prochaines, représentent des investissements de l'ordre de 2 millions 200.000 F (220 millions d'A.F.), dans ces chiffres n'étant pas compris les 220 millions d'A.F. qui représentent les programmes d'H.L.M.

PROJETS DONT LA DATE DE REALISATION NE PEUT ENCORE ETRE PRECISEE :

● Un projet primordial a été inscrit en très bonne place par l'Administration des Ponts et Chaussées : celui du franchissement de la route des Poids Lourds par un pont reliant le plateau de Landefrède au centre de la ville. Une inscription au Plan et l'attribution d'une subvention d'Etat sont indispensables.

● Il en est de même pour le projet d'une maison de retraite définitivement déposée, et agréée par la Caisse régionale de Sécurité sociale.

● De même nous sommes tributaires des exigences du 5° Plan en ce qui concerne l'installation d'un important Collège d'Enseignement Secondaire destiné à remplacer le C.E.G.

● Nous avons chargé l'Administration des Ponts et Chaussées de l'étude d'un important programme de voirie pour lequel nous sommes à la recherche d'une source de financement,

● ainsi que du projet d'aménagement d'un vaste plan d'eau destiné à compléter fort heureusement notre ensemble sportif et touristique.

● Le problème de l'aménagement d'un camping moderne a été volontairement retardé, son implantation définitive ne pouvant être décidée qu'après implantation des terrains de sports, des tennis et délimitation du plan d'eau.

● Dans le domaine de l'industrialisation un chapitre ultérieur fait le point de ce problème.

Tels sont à ce jour les réalisations et les projets en cours ainsi que les perspectives les plus proches.

ASSAINISSEMENT

AVANTAGES, CHARGES ET OBLIGATIONS pour la Collectivité et les Particuliers

Le projet général d'assainissement de la ville établi dès 1952 n'a été mis en chantier qu'en 1958. C'est que l'assainissement est un problème devant lequel les Municipalités reculent en raison des charges que sa réalisation impose à la Collectivité d'une part et aux Particuliers d'autre part. Il s'agit de plus de réalisations certes nécessaires, mais qui sont à l'opposé d'opérations de prestige et électorales.

Et cependant l'utilité en est primordiale, et l'expansion d'une commune, sous toutes ses formes, ne saurait désormais se concevoir sans que soit réalisé un programme d'assainissement général. A échéance, les rares communes, comme Montrejeau, qui ont entrepris il y a déjà plu-

sieurs années de tels travaux se trouveront donc bénéficiaires (même sur le plan financier en raison de l'augmentation du coût des travaux).

— *Charges pour la collectivité* : 40 à 50 % de subventions au total pour des travaux de l'ordre de 1 million de F (100 millions d'A.F.) soit environ 50.000 F (5 millions d'A.F.) d'annuités d'emprunts à inscrire chaque année au budget par imposition des contribuables sous forme de centimes additionnels.

Et les travaux terminés, charges de l'entretien d'un réseau d'égoûts comportant 8 à 10 kms de canalisations et du fonctionnement d'une station d'épuration.

BOUCHERIE DOUMERC

1, place Valentin-Abeille — Téléphone 105

VIANDES DE 1^{er} CHOIX

GARAGE SAINT-LARY

— Agent PEUGEOT —

Avenue Saint-Gaudens

Téléphone 150 ■ **31 MONTRÉJEAU**

François SAINT-BLANCAT

SPÉCIALITÉS DANS LA PRÉFABRICATION DU BÉTON ARMÉ Tél. 61

POTEAUX DE CLOTURES
BORDURES DE JARDINS, etc.

Niches à compteur d'eau enterré
(divers modèles déposés)

Nombreuses références

— *Charges et obligations pour les particuliers :* Ceux-ci sont obligés par la loi de se raccorder au collecteur d'égouts dans les deux ans où ce dernier est installé au niveau de leur immeuble. D'autre part, ils sont assujettis à une taxe annuelle, la « *taxe de versement à l'égout* », de même qu'ils sont astreints à une « *Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères* ». Elle est due dès l'installation du collecteur dans le quartier.

Une deuxième taxe est applicable aux particuliers : la « *Taxe de raccordement à l'égout* ». Elle est due une seule fois, lors du branchement à l'égout. En raison des frais occasionnés aux propriétaires d'immeubles anciens par ce branchement (qui nécessite la séparation des eaux usées et des eaux pluviales) le Conseil Municipal a décidé d'exempter de cette taxe les immeubles construits avant l'installation du collecteur d'égouts dans le quartier intéressé et possédant déjà une installation sanitaire destinée à être modifiée.

D'autre part, à l'occasion de la réalisation de la 4^e tranche il a été décidé sur l'avis des Ponts et Chaussées de procéder à l'établissement du regard situé sous trottoir ou à l'entrée de chaque immeuble pour le compte de chaque propriétaire immédiatement redevable envers la commune de ce travail qu'il aurait dû réaliser par la suite lui-même. Ceci afin d'éviter aussi bien aux propriétaires qu'à la commune, des difficultés ultérieures (recherches de branchements en ins-

tance, dégradations de chaussées qui ont été ou qui seront prochainement refaites).

Actuellement où en est l'avancement du projet général ?

La quasi-totalité de l'agglomération et des zones d'extension de lotissements est ou va être desservie par la 5^e tranche de travaux, qui doit être adjugée courant 1967. Celle-ci prévoit diverses antennes route des Poids Lourds (CD 34), route de Bagnères, chemin de Landefrède, avenue de Luchon, rue du Vieux Moulin, ainsi que des collecteurs d'eaux pluviales place de l'Orme, chemin Estrampes et avenue de Tarbes.

Le montant des travaux s'élèvera à 140.000 F (14 millions d'anciens francs).

D'autre part la station d'épuration va être réalisée en 2 tranches.

Un concours a été ouvert, auquel ont participé 5 entreprises spécialisées. Le montant des travaux s'élèvera à environ 350.000 F (35 millions d'A.F.), et la première tranche va être entreprise immédiatement.

En 1967 seront donc mises en service la 5^e tranche du réseau collecteur et la première partie de la Station d'Épuration, représentant un montant de travaux de l'ordre de 360.000 F. (36 millions d'A.F.).

Cette œuvre de longue haleine touche donc à sa fin.

LA VOIRIE COMMUNALE

La voirie communale était autrefois classée par ordre d'importance décroissante, en voirie urbaine, chemins vicinaux et chemins ruraux. Une réforme est intervenue en 1959 par laquelle ont été exclus de la voirie communale la majorité des chemins ruraux.

A Montrejeau, seuls le chemin rural de Cérirau (à Navatès), une partie du chemin rural des Amants et le chemin rural de Landefrède (à Landefrède) ont été classés dans la voirie communale, à côté des voies urbaines et des chemins vicinaux. Tous les autres chemins ruraux, classés dans le domaine privé de la commune, exclus des

subventions, considérés comme chemins d'exploitation ou en lacune, ne doivent plus recevoir qu'un entretien sommaire et dans la mesure du possible être supprimés par cession de leur emprise aux riverains.

Telle est la loi vers l'application de laquelle doivent tendre les efforts de l'Administration communale.

Par contre l'effort d'entretien doit se porter sur les voies classées dans la voirie communale. Et nous reconnaissons un certain retard en ce domaine. A quoi cela tient-il ? Essentiellement aux travaux d'installation

PATHÉ-MARCONI
La Voix de son Maître

■ Service après vente ■

RADIO-TÉLÉVISION

A. FAUROUX

15, rue Nouvelle — Téléphone 303

CORRÈGE Frères

FRUITS — LÉGUMES — PRIMEURS

Rue Nationale
MONTREJEAU
Tél. 139 et 173

ENTREPRISE PYRÉNÉENNE
DE TRANSPORTS PAR ROUTE
AUTOBUS E. P. T. R. D. ORGAN

Service Taxis SAINT-GAUDENS
A U T O Rue Lavoisier
LOCATION — Tél. 1
Service d'Excursions et de Ligne Régulière
— Déplacement de Société —

des collecteurs d'égoûts, survenant après l'installation généralisée de l'eau potable, qui se sont poursuivis depuis plusieurs années et ont abimé la plupart de nos rues et chemins.

Si des travaux importants ont été précédemment effectués en particulier rue des Pyrénées, boulevard de Lassus, rue Saint-Barthélémy, rue de l'Égalité, avenue de Mazères et sur quelques voies adjacentes, pour ne citer que les principaux, d'autres restaient à faire. Une première tranche vient d'être réalisée sur les voies suivantes : rue Henri-Rème, rue de la Fontaine, rue Médéric-Ebelot, rue Pascal, rue Alfred-Ollé, rue Lamartine, rue des Arts, rue du Pic-du-Midi et lotissement Grand, rue Pasteur, rue du Matelot, rue Général Barthier, rue des Pyrénées, rue Thiers, rue Roger Audoubert, rue Sartor, chemin du Gaz, chemin de Saint-Plancard, place du Mercadieu, rue des Girondins.

D'autre part, sera réalisée une desserte parfaite de la piscine et de l'ensemble sportif pour lesquels ont été effectués cet été d'importants travaux d'ouverture de voies.

Dès le printemps 1967, dans le cadre du Pool routier 1967-1968 dont le programme vient d'être arrêté, cet effort se poursuivra au cours des deux années à venir. Parmi les principales voies à aménager, citons : la rue des Pyrénées, le chemin de Vie-Grave (chemin du Gaz), le chemin des Amants, et de Landefrède, la Côte Rouge, le chemin de Capelé (côte de Sauvan), la place Valentin-Abeille, la rue Alquié, la rue du Vieux-Moulin, le chemin de Séri.

Enfin une deuxième couche de revêtement est prévue sur les points suivants : accès au groupe scolaire, lotissements Baticoop et Rapatriés, chemins de Sédeilhac, de l'Abattoir, première partie de la Côte Rouge, chemins du Transformateur, de Navatès et de Cérirau.

Mais ce programme s'élève à 250.000 F. (25 millions d'A.F.), ce qui nécessite la recherche d'un emprunt. Seule une partie de cette somme pouvant être prélevée sur les recettes budgétaires.

L'IMPORTANT EFFORT DE MODERNISATION DE L'ELECTRIFICATION ET DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Au cours des dernières années des travaux importants nécessitant un effort financier certain ont été réalisés, dans le domaine de l'électrification et de l'éclairage public.

Tous les écarts de l'agglomération ont été dotés d'un réseau d'électrification moderne avec passage en 220-380 ; tandis que l'agglomération se voyait dotée d'un éclairage public également moderne.

Ces efforts se sont poursuivis en 1965 et le programme prévu s'échelonne en 1966 et 1967.

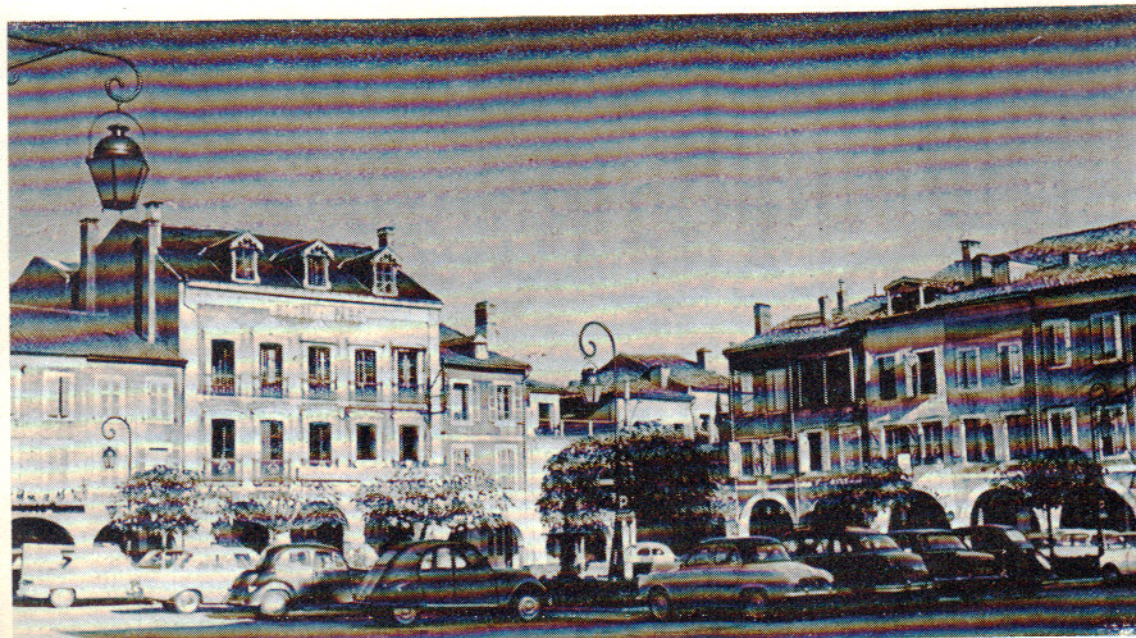
En ce qui concerne l'électrification : L'ensemble du réseau urbain est en cours de réfection, modernisation et renforcement, en tenant compte d'un prochain passage en 230-380.

En ce qui concerne l'éclairage public : Les chiffres suivants donneront une idée exacte de l'importance des travaux engagés :

— *tranche 1965 :* rue Alquié, rue des Girondins, chemin de Landefrède, route de Saint-Laurent, chemin de Sédeilhac jusqu'à la maison de Retraite l'« Hermitage », ont été placés 12 appareils ARO 1, 6 appareils Philips à 2 tubes, et 3 globes, plus un certain nombre de lampes dans les écarts.

— *tranche 1966-1967 :* réalisé à ce jour :

Rue Thiers, rue des Augustins, côte Rouge, Rond-Point et place devant le cimetière, terrain des sports, terrain de boules place Larade : 15



La pittoresque Place Valentin-Abeille et son éclairage public de style qui en rehausse encore le caractère.

Photo Ets Lenzi.

appareils Holophanes et 4 projecteurs MAZDA grande puissance.

Et nous venons de terminer les travaux d'éclairage de la route des Tourreilles et du chemin d'Aventignan avec 31 appareils Holophane.

En cours d'étude pour une réalisation ultérieure :

Eclairage de la R.N. 117 du terrain de Camping aux Navatès, route d'Ausson depuis la place de l'Orme jusqu'à la fin de la ligne, avenue de Saint-Gaudens (complément), chemin des Champs, de la R.N. 117 à la fin de la ligne, che-

min de Capelé (Côte de Sauvan), chemin de la piscine de la côte de Sauvan à la rue Alquié, chemin de Vic Grave (chemin du gaz), chemin de Sédeilhac et chemin dit de Saint-Plancard à l'ouest du groupe scolaire, chemin de l'Abattoir, route des Poids Lourds (complément) de la rue de la Fontaine à la route de Tourreilles, rue Sartor et chemin de Séri, rue du Pic-du-Midi et lotissement Grand, Extension route de Saint-Laurent, Côte Rouge, rue du Vieux Moulin, rue des Deux Ponts et divers compléments.

Cet ensemble représentant la pose de 130 appareils Holophanes et ARO 1.

LES DIVERSES MANIFESTATIONS DU COMITÉ DES FÊTES

Après le bal traditionnel du lundi de Pâques, le Comité des Fêtes nous prépara une fête locale des plus animées, commencée par un temps pluvieux elle connut malgré tout un magnifique succès. Le jeudi en soirée sous la Grande Halle nous avons eu une magnifique démonstration gymnique par les Saints-Gaudinois, athlètes accomplis et racés, et les jeunes de notre C.E.G. qui depuis ont glané d'autres lauriers. Concert habituel par l'Union Laïque et Philharmonique le vendredi, boulevard de Lassus. Le samedi, l'orchestre Mazères entraîna les couples dans un tourbillon de danses. Le dimanche très chargé vit se dérouler les jeux d'enfants, l'après-midi la fête de l'école publique ; à 17 heures concert par Georges Besset qui anima le Grand Bal du dimanche soir. Le lundi concours de boules et le soir Benny Carter et sa formation complète clôtura les festivités.

Le 17 juillet les jeunes membres du Comité avaient organisé un grand Bal avec l'orchestre de Roger Courcel, tout avait été préparé pour la réussite de cette Nuit Commingeoise : halle décorée de papillons et de fleurs, jet d'eau (il donna bien du mal) et grande piste en bois de 200 m² qui permit aux nombreux danseurs d'évoluer à l'aise.

Le 24 juillet nous eumes la primeur d'applaudir sur la scène de la Petite Halle une formation chorale de jeunes enfants : Les Petits Ecoliers Chantants de Bondy qui nous offrirent un spectacle de très bonne tenue.

Le mauvais temps par contre avait contrarié la Fête Nationale du 14 juillet, espérons que l'an prochain la température sera plus clémente.

A l'an prochain donc le Comité des Fêtes œuvrera encore pour vous distraire et tachera de vous satisfaire.

Composition du Comité des Fêtes 1966 :

Président : Andreuceti Fred.

Vice-Président : Gallart Paul.

Secrétaire : Recurt Guy.

Trésorier : Miquel Jean.

Membres : Phalis Louis, Laurent René, Montané Jean-Marie, Maillot Armand, Bourdel Edmond, Ader Gaétan, Cambran Camille, Duran Roger, Duplasso Pierre, Jorda Jacques, Lassus Robert, Massanès Jean, Parnisari René, Rouchès André, Vivès Roger.

Réfrigération **Chauffage Automatique**

Installations Commerciales et Industrielles ■ Dépannage et Entretien toutes marques

CHAPPERT FRÈRES

6 bis, route de Landorthe

■ **31 SAINT-GAUDENS** ■

Téléphone 8.98



L'ensemble Claude Besset
qui se produit aux
fêtes de la Saint Jean.

LE FESTIVAL DE L'AMITIÉ INTERNATIONALE



Les Israéliens
de Jérusalem
impatiemment attendus
au Festival 1966.

Nos importantes fêtes folkloriques traditionnelles se sont déroulées les 13, 14, 15 et 16 août et ont obtenu un brillant succès.

Devant la complexité des problèmes à étudier, un « Comité d'Entente du Festival International de Montrejeau » (C.E.F.I.M.) a été créé. Dans les dernières semaines il a réglé les détails d'exécution en collaboration avec le Comité des Fêtes et le Syndicat d'Initiatives.

Action en faveur du Tourisme, action en faveur de l'Amitié entre les Jeunes de toutes les nations, tel est le but que nous poursuivons sous les auspices de l'Amicale Folklorique Internationale.

Notre Festival 1966 a eu en ces domaines une grande résonance.

Les pays suivants y ont été représentés par des Groupes : Allemagne, Ecosse, Finlande, Espagne, Portugal, Bulgarie, Israël, Norvège, tandis que la Capeline de Menton y faisait applaudir la France. Le jeune groupe local « Les Troubadours du Mont Royal » surprit très agréablement et reçut les félicitations méritées. L'Etrier du Comminges ouvrit brillamment les défilés avec ses fiers Mousquetaires, tandis que la Fanfare Luchonnaise et les Cadets du Comminges nous assurèrent comme chaque année leur précieux concours.

Montréjaulais et Amis de Montrejeau ont eu à cœur de participer de diverses façons à ces grandes journées, en particulier par l'accueil réservé aux membres du Comité chargés de recueillir les annonces publicitaires, par des dons divers, par

Choix - Prix - Qualité

MEUBLES FERRÉ

Ateliers : Chemin Coye-rouge

— Magasin : 17, rue Nationale

— 31 MONTRÉJEAU

leur présence et celle de leurs invités aux diverses manifestations.

Pendant plusieurs jours des milliers de visiteurs ont donné à notre ville une activité accrue dans une ambiance des plus agréables, permettant à Montrejeau de se montrer sous le

meilleur jour. Mais c'est cette Amitié entre les jeunes de toutes les nations (si justement mise en évidence par la presse, la radio et la télévision) qui caractérise notre Festival et qui est la véritable récompense de tous ceux qui se sont dévoués à cette œuvre.

LES TROUBADOURS du MONT-ROYAL



Festival de l'Amitié 1966. - Le groupe des «troubadours» durant la présentation des groupes.

HISTORIQUE. — En 1932, une grande journée de la Félibrée se déroula dans notre cité ; particulièrement réussie, elle suscita la création d'un groupe folklorique « Mainatges de Mourrejeau » que M. Roussely anima durant plusieurs années. Des succès notoires lors de manifestations régionales et surtout une présentation à Paris lors de l'Exposition Universelle de 1937 attestent de la qualité du spectacle et de l'accueil chaleureux que le public lui réserva.

INFLUENCE DES FETES DU 15 AOUT. — L'importance des Jeux de l'Amitié, la qualité des groupes invités, la tenue du défilé et du spectacle, imposaient aux éléments locaux une participation plus soignée, un bagage artistique plus conséquent, et adapté aux présentations plus vivantes des manifestations folkloriques. Nos Troubadours ont ainsi été amenés à perfectionner leurs évolutions, à retrouver un accompagnement musical, à augmenter leurs effectifs, à soigner et compléter chaque costume afin qu'il participe à l'harmonie du groupe.

HOMMES DAMES PAUL TAILLEUR SUR MESURES
COUPEUR, de GRANDES MAISONS de PARIS
43, rue S^t-Barthélémy MONTREJEAU (31)

CINÉMA - CAFÉ
des VARIÉTÉS Tél. 32

DANSE. — Un professeur de danse, M^{me} Caire, a été engagée et dirige chaque semaine les répétitions. M^{lle} Blanchard qui avait été du voyage à Paris en 1937, a indiqué les pas traditionnels, les rythmes et les éléments essentiels de nos danses locales, ce qui a permis de reconstituer des figures et des rondes qui ne doivent pas être très éloignées de celles qui dans le passé réjouissaient la jeunesse sur les places de nos villages. Ce travail nous restituera scottish et mazurka, « sabotière » trépidante, ou élégante danse des écharpes.

ACCOMPAGNEMENT MUSICAL. — Grâce à la compétence de M^{lle} Turon les vieux airs ont repris vie et son accompagnement au piano a permis un meilleur résultat dès les premières répétitions. Mais pour les sorties, les défilés, nous tenions à conserver ces flûtes de bois que les bergers gardaient toujours sous leur cape et qui leur permettaient tout aussi bien de bercer leurs rêves que de rassembler le soir chiens et troupeaux... Une harmonie plus étoffée était nécessaire pour soutenir et compléter leurs notes grêles : notre groupe sera accompagné par trois musiciens, deux flûteaux encadrant un accordéon, ce qui donne satisfaction aux danseurs et aux mainteneurs de la Félibrée...

EFFECTIF. — Aux Mainatges entourant le pâtre se substituent les couples, permettant de mieux évoquer les danses de nos fêtes locales. L'effectif de notre groupe a donc presque doublé : la jeunesse de notre ville a largement répondu à notre appel tant il est vrai que retrouver les traditions et pouvoir rencontrer d'autres jeunes, très différents certes mais profondément semblables, correspond bien à un besoin réel.

Pour cette saison, notre effectif comprend **dix-huit** jeunes filles et **douze** garçons dont trois musiciens. Ce sont :

M^{lles} Belgaric, Bonnefoi, Carréra, Chemit, Cointre, David Marie-Thérèse, David J.-L., Déo, Echenne, Embry, Ferré, Ladère, Lamolle, Lartigue, Laurac, Puéyo Françoise, Puéyo Nicole, Puéyo Colette.

MM. Cazaux, Chevallier, David, Diaz, Lannes, Paz, Pélessier, Pique, Sévillano.

MM. Bohi, Duplan, Motta.

COSTUMES. — Deux problèmes étaient à résoudre pour les costumes. Tout d'abord habiller tout l'effectif



Les jeunes filles des ballets Bulgares SREDEZ de Sofia, l'un des plus représentatifs de la Bulgarie, désignés par la Maison centrale de la Culture de Sofia pour représenter la Bulgarie au festival 1966.

et c'est là un problème financier... Ensuite compléter harmonieusement le costume traditionnel dont certains éléments étaient jusqu'à présent laissés à l'initiative de chacun. Il a fallu le doigté, le sens pratique et la connaissance de M^{me} Castel responsable costumier pour mener à bien cette tâche délicate.

**

Les Troubadours du Mont-Royal souhaitent faire revivre les danses caractéristiques du génie de leur région et participer à des manifestations nationales et internationales où ils les feront apprécier. Ils espèrent grâce à ces rencontres apprendre à mieux connaître et à mieux comprendre les manières de vivre et de penser d'autres communautés, et favoriser ainsi une Amitié Internationale.

JUDO-CLUB MONTREJEAULAIS

Il y a dix ans, créé dans l'enthousiasme, le Judo-Club de Montrejeau n'a cessé d'attirer et de retenir nombre de nos jeunes (300 environ) catalysant ainsi les forces vives d'une partie de notre jeunesse, leur insufflant l'idéal de ce sport fait de maîtrise et de beauté, au service des plus hautes valeurs tant humaines que techniques.

Reflet de notre dynamisme d'aujourd'hui : notre Judo-Club a su transmettre son élan aux

clubs de toute la région, se plaçant lui-même parmi les meilleurs de tout le Sud-Ouest.

Tout ceci, il faut le préciser avec force, grâce à l'encouragement bienveillant de notre Municipalité qui a mis à notre disposition une salle sans équivalent dans toute la région, disposant d'équipement privilégié dont le vaste tapis (80 m²) n'est pas le moindre...

CONFECTION - BONNETERIE

B. FLOCCO

11, rue Nationale

Tél. 172

Tôlerie - Peinture
Outillage Moderne
Cabine de Peinture
et Marbre

François GAY & Fils

Carrossiers

Avenue de Saint-Gaudens - Tél. 255

**Les jeunes du Judo-Club
à l'entraînement.**

Photo Cinéphotofilm,
22, rue Nationale, Montréjeau.



Il est à signaler en outre que dernièrement et pour la première fois, a été disputé sous l'impulsion de notre Club et par ses soins, d'importantes coupes, réunissant sur le tapis les meilleurs éléments des clubs venus de 100 kms à la ronde.

A cette occasion notre Club Montrejeaulais s'est distingué en la personne de notre sympathique Michel CAZAUX, ceinture jaune, champion académique 1966.

Soucieux de s'améliorer et de diffuser un judo de qualité notre club a organisé de nombreux stages d'entraînements intensifs ainsi que la venue fréquente de boursiers Coréens de classe internationale. Tels que : CHIE-SOOK, YOM, SUIG, LIE, ceintures noires, 5^e Dan, Champions de Corée ; ainsi que les brillants judokas Toulousains NICODEME, BONNET (champion militaire 1964), DIEL (sélectionné championnats de France 1966).

L'effectif actuel est de 40 membres (liste jointe) placé sous la direction de M. CHEMIT Vincent, ceinture noire, 1^{re} Dan.

Noms et prénoms des judokas

Ceinture noire : BEAUFORÉ Denis, CHEMIT Vincent ; *Ceinture marron* : DIAZ Oscar, DIAZ Serge ; *Ceinture bleue* : ADICEOM Daniel ; *Ceinture verte* : REULET Jean, BOHI Serge, GABERNET François, FIOCCO Michel, ROUCH Jean-Jacques, VALLIER Bernadette, SEVILLANO Jean-Pierre, FLACHER Henri ; *Ceinture orange* : CHEMIT Marie-Christine, LAGOUTTE Jean, SENTENAC Jacques ; *Ceinture jaune* : CAZAUX Michel, CARRERA Christian, CASTAY Pierre, MONCADA Alain, RIBES Alain, BOYER Daniel ; *Ceinture blanche* : DESTRUEL Jean-François, ECHENNE Jean-François, MOTTA, LORENZI Jean-Luc, SAUDUBRAY Christian, MARTIN, COMTE Alain, PALMIE Joël, VILLARDI Jean-Pierre, DELORT Yves, DELORT Ginette, BOY Francis, TOMASINI Jean-Claude, DELSOUC Roselyne, SOLANA, CAPDELLAYRE, REULET Claude.

UNION SPORTIVE MONTREJEAULAISE

SECTION : RUGBY

Présidée par M. Pierre FOURCADE

L'équipe fanion n'a pu se qualifier pour les phases finales de la saison 65-66 ; mais néanmoins reste en division d'Excellence.

Pour la saison qui commence nous pouvons espérer de bons résultats.

En effet, le Comité a été renforcé par quelques anciens joueurs, de plus les qualifications de 6 (six) joueurs de bonne réputation donneront à notre équipe I un stimulant et un sang nouveau.

Les jeunes toujours plus nombreux à pratiquer ce sport, et l'effort entrepris par le Comité pour leur éducation sportive, nous permettent de nourrir de réels espoirs quant à l'avenir de la Société.

6 équipes seront engagées en Championnat, elles seront dirigées par des hommes compétents :

1 équipe Senior :

Entraîneur : M. J. Fourcade. 40 licenciés

1 équipe Réserve :

Entraîneur : M. Hernandez. 40 licenciés

2 équipes Junior A et B :

Entraîneur : M. Blanchard. 40 licenciés

2 équipes Cadets et Minimes :

Entraîneurs : MM. Clarac et Jorda. 30 licenciés

Soit au total : 110 licenciés



Sur ces 110 licenciés, plus de 100 habitent Montrejeau, ces chiffres sont éloquentes et se passent de longs commentaires : ils précisent l'effort entrepris par les dirigeants de l'U.S.M. pour donner une formation sportive et plus précisément rugbyistique à une bonne partie de notre jeunesse. Par ces 110 licenciés et ses 6 équipes notre société doyenne se place en tête des sociétés locales.

*L'une des équipes de juniors de l'U.S.M.
avec l'entraîneur J. JORDA*

Photo Chaubet

L'INDUSTRIALISATION

Il faut avoir le courage de voir la vérité en face : nous avons eu de nouvelles déceptions en ce domaine, bien que le bilan ne soit pas négatif.

Les Etablissements DEVY de Toulouse, qui avaient l'intention d'utiliser une main-d'œuvre féminine assez importante dans la confection de lingerie indémaillable ont déposé leur bilan et arrêté leur fabrication 9 mois après leur installations dans leur local provisoire de la place de l'Orne, alors qu'ils occupaient une vingtaine d'ouvrières. Cette entreprise n'a pu surmonter la grave crise que connaît l'industrie textile depuis environ 2 ans.

La Société des Produits Azotés avait décidé l'installation d'une cimenterie sur 14 hectares de notre zone industrielle, la position centrale de Montrejeau-Gourdan-Polignan permettant l'utilisation des déchets de fabrication des usines de Lannemezan et Marignac et des débris de carrière de Gourdan. Ce projet considéré comme certain se heurta en fin d'études à des difficultés imprévues portant sur la rentabilité, la commercialisation et la technique.

Par contre le Comptoir Pyrénéen de Bonneterie se trouve définitivement installé et espère pouvoir nous faire bénéficier dans l'avenir d'une expansion nouvelle.

De même l'usine de meubles MARAGNON, après un an d'implantation, espère en l'avenir. La recession de 1965 a freiné son expansion. Cependant cette affaire a embauché 25 employés en un an et elle forme, elle aussi, des espoirs d'expansion.

Nous nous plairons à rendre hommage au dynamisme et à la volonté d'aboutir de son Directeur qui a pris la décision de transférer à Montrejeau son usine mère. Un vaste bâtiment de 140 mètres de long sur 20 mètres de large, auquel sera adjoint le magasin d'exposition, va compléter les installations actuelles, et si ces derniers projets ne sont pas freinés par des difficultés de dernière heure, cette entreprise utilisera très rapidement une cinquantaine d'ouvriers.

Enfin, très prochainement, la Compagnie des Hôtels de Montagne redonnera vie au bel immeuble qui abrita durant quelques années à peine la Tolerie Emaillerie des Pyrénées. La convention par laquelle la ville de Montrejeau cède cet immeuble à la C.H.M. par une formule de location-vente en 15 ans a été approuvée par le Conseil municipal dans sa séance du 6 avril dernier. M. NEROU, Directeur technique de la C.H.M. expose plus loin ses projets.

Que conclure ? Que dans l'état actuel des choses, le problème de l'industrialisation ne se réglera pas (du moins vu à une échelle importante) sur le plan local. Notre région est trop excentrique, nos promesses analogues à celles qui peuvent être faites ailleurs sont sans intérêt particulier, nos avantages sont illusoire ou inexistant. Seule une intervention de l'Etat assortie de l'octroi d'avantages réels peut être réellement efficace.

Et c'est pourquoi, bien que leur importance ne corresponde pas à nos désirs les résultats à ce jour ont un aspect positif qui méritait d'être souligné.

LIBRAIRIE PAPETERIE NOUVELLE

L. PHALIP

22, PLACE VALENTIN-ABEILLE - Tél. : 307

LIVRES et FOURNITURES SCOLAIRES, CARTES D'ÉTAT-MAJOR,
GUIDES DE MONTAGNE, MACHINES A ÉCRIRE ET A CALCULER OLIVETTI,
FOURNITURES DE BUREAUX, RÉPARATIONS DE STYLOS, TIMBRES CAOUTCHOUC.

Crème glacée Geski
Produits surgelés
Poissons - Crustacés
Abats Gibiers

BEURRES & FROMAGES
Beurre "VIRLUX HOTEL"

■-■-■
P. LAFARGUE

35, rue Sartor

— 31 MONTRÉJEAU —

ENTREPOTS FRIGORIFIQUES

— Téléphone: 0.94

LA SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER ET HOTELS DE MONTAGNE

La Société des Chemins de fer et Hôtels de Montagne aux Pyrénées, va installer ses ateliers à Montrejeau.

Cette Société, qui était à l'origine une filiale des Chemins de Fer du Midi, exploite depuis 1913 la Station de Superbagnères qui est l'une des plus anciennes stations de sports d'hiver.

Depuis une dizaine d'année, l'évolution du ski et le nombre sans cesse croissant de ses adeptes a imposé de doter la station d'un équipement pouvant donner satisfaction à cette clientèle.

Le chemin de fer à crémaillère, dont le trafic diminuait, concurrencé par la nouvelle route d'accès au Plateau, disposait d'un atelier d'entretien qui fut alors étoffé pour réaliser l'équipement nécessaire.

C'est ainsi que furent réalisés sur place la presque totalité des engins de remontée mécanique équipant à l'heure actuelle la station, faisant seulement appel à des firmes spécialisées pour certaines pièces nécessitant un outillage très particulier.

Des équipes ont été spécialisées depuis près de vingt ans dans le montage et le dépannage de ce genre d'appareils.

Par ailleurs, la Station de Superbagnères, affaire privée a eu à construire et entretenir :

- ses lignes électriques haute et basse tension,
- ses postes de transformation,
- ses stations de pompage,
- ses bâtiments avec toutes les servitudes et difficultés que crée la situation en 1.400 et 2.300 m.

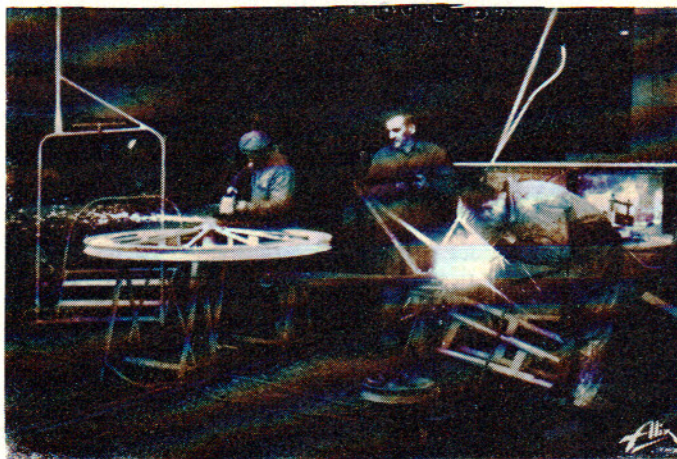
La Société des Chemins de Fer et Hôtels de Montagne exploite également la route du Pic du Midi, le Chalet des Laquets et le Téléphérique des Laquets au Pic du Midi qu'elle a entièrement réalisé elle-même récemment.

Ses besoins seuls, justifient l'existence d'un bureau d'études et d'ateliers aux activités multiples.

De très nombreuses demandes nous ont été faites par des stations en projet ou en cours de réalisation, pour participer à leur équipement.

L'exiguité des locaux dont nous disposons, en plein centre de Luchon, et leur mauvais emplacement géographique nous ont obligé jusqu'alors à ne pas donner suite à ces demandes.

Ceci, auquel il faut ajouter la suppression du chemin de fer à crémaillère devenu avec la création de la route de Super-Bagnères, une lourde charge, justifie l'implantation de nos ateliers à Montrejeau.



*Montage d'un engin mécanique
dans les ateliers de la C.H.M.*

Photo Ciné-Sélection - Alix Luchon - reproduction interdite

Leur activité, en dehors des besoins propres de la Société, lesquels sont très loin d'avoir atteint leur plafond sera donc la suivante :

- Etude et construction totale ou partielle (en liaison avec une firme des Alpes) de téléskis et télésièges, spécialement de pièces lourdes ou volumineuses.
- Réparation de toutes pièces relatives à ces engins.
- Etude, construction et montage de tous engins de transports par câble pour voyageurs ou marchandises.
- Construction d'engins annexes relatifs aux sports d'hiver : entretien des pistes, etc...
- Dépôts régional de pièces de rechange pour tous ces engins.
- Charpentes métalliques et bâtis mécano-soudés de toute nature.
- Ensembles électro-mécaniques.
- Eléments préfabriqués spécialement métalliques, pour le bâtiment.

Nous pensons trouver à Montrejeau, surtout avec l'apport des jeunes sortant du Lycée technique, le personnel nécessaire à la bonne marche de cet atelier dont l'activité devra, pour répondre aux besoins régionaux très importants, se développer favorablement.

Albert NÉRON,
Directeur technique.

Entreprise FAGES

6, rue Larade — 31 MONTRÉJEAU — Téléphone : 117 et 218
Installations de magasin — Meubles de cuisine — Meubles d'art — Décoration

COMPTOIR PYRÉNÉEN DE BONNETERIE

Au début 64, cette société a ramené à Montrejeau, dans ses anciens locaux, son atelier de fabrication de la région parisienne.

Une des raisons importantes de cette remise en activité à Montrejeau fut le souci d'aider l'expansion économique locale. Et aussi de contribuer au maintien de la vieille tradition textile de Montrejeau, dont le Comptoir Pyrénéen était un des derniers survivants.

Les ateliers de la société furent remaniés entièrement pour correspondre à une conception moderne, fonctionnelle et agréable du travail. Tout le matériel récent de Paris fut réinstallé dans ces locaux. Le personnel fut embauché et réadapté sous l'égide et en accord avec les services compétents du Ministère du Travail.

Cependant cette réouverture en notre ville, pose évidemment des problèmes à cette société. La plupart des difficultés tiennent en effet à la situation générale de notre Sud-Ouest français. En ce qui concerne plus particulièrement le textile, l'éloignement des centres de production de matière première (Nord pour la laine, Vosges-Alsace pour les cotons et synthétiques) est une pénalisation du prix de revient du fait du transport supplémentaire. De même est un supplément de difficultés et de frais, l'absence assez étonnante dans toute cette moitié Sud-France de façonniers spécialiste valables (tel que par exemple teinturiers, imprimeurs, capables de traiter les délicates fibres synthétiques actuelles). Ces

difficultés d'ailleurs ne sont pas spéciales à cette société. Mais sur un plan bien plus général, elles expliquent en très grande partie des hésitations et reculs des industries de transformations sollicitées de s'implanter chez nous. Nous sommes éloignés des centres productifs des matières premières, éloignés aussi des régions industrielles grosses acheteuses de produits finis (Nord, Est, Bassin parisien).

Ceci est une des raisons pour lesquelles le Comptoir Pyrénéen a gardé son infrastructure préalable (bureaux et magasins) sur Paris. Paris, qui reste malgré ce qu'on en peut déplorer, le centre des affaires ainsi qu'un point d'information capital.

Cette situation crée un atout de plus dans le jeu très serré de la compétition actuelle, pour que joint à la tradition d'habileté et de sérieux de nos compatriotes, cette société regarde hardiment en avant.

En recherchant la qualité permanente de sa production, en suivant rapidement l'évolution souvent déconcertante mais impérative de la demande, cette société a surmonté et dominé la crise qui depuis deux ans éprouve gravement le textile.

Il est permis d'espérer que la qualité du travail de nos compatriotes, avec comme conséquence le sérieux des productions de la société, joint à une attaque dynamique et permanente des problèmes posés (de vente en particulier), vaudront à cette société une expansion nouvelle dont bénéficiera à notre ville de Montrejeau.

PLAN D'URBANISME ET PERMIS DE CONSTRUIRE

L'Arrêté Préfectoral du 27 juin 1960 a doté la commune d'un Plan d'Urbanisme, dressé en 1951 dans ses grandes lignes.

QU'EST-CE QU'UN PLAN D'URBANISME ?

C'est un document qui trace le cadre général du développement urbain et en fixe les éléments essentiels.

— Il comporte d'une part la répartition du sol en zones suivant leur affectation (zones urbaine, rurale et industrielle) et à l'intérieur de ces zones les modes d'utilisation du sol.

C'est le Programme d'Aménagement.

— Il comporte aussi un plan où figurent : le tracé des voies à aménager, à modifier ou à créer, les emplacements réservés aux principales installations d'intérêt général et aux espaces verts ; lui est jointe une liste des opérations à réaliser dans ce but.

**

Ce Plan a été soumis à l'enquête parmi toute la population, il n'a soulevé aucune objection, aussi a-t-il été déclaré d'utilité publique, et à ce titre s'impose-t-il à tous.

— Il s'impose à l'Administration Communale et il s'impose à tous les administrés.

Pour l'Administration Communale c'est le schéma de son action pendant toute la durée de validité du Plan — 10 ans — avec faculté de renouvellement ; c'est lui qui guidera son action.

Ainsi le Plan d'Urbanisme prévoit, à titre d'exemple : la création d'un boulevard touristique depuis l'avenue de Saint-Gaudens jusqu'à l'Esplanade Bertrand de Lassus, la création d'une voie nouvelle entre la place Valentin-Abeille et le nouveau Groupe Scolaire avec franchissement surélevé de la route de déviation des Poids Lourds, la création d'une voie nouvelle en bordure du chemin d'Aventignan, surplombant la côte de Mazères, la création d'une voie nouvelle entre la Côte de Sauvan et la Piscine, l'agrandissement de la place de la Mairie par démolition de la maison qui se trouve au chevet de l'Eglise, etc...

Ces projets ont été mis à l'étude et les dossiers soumis pour approbation aux autorités de tutelle.

De même le Plan d'Urbanisme définit les limites de l'agglomération. C'est dans ces limites que les divers réseaux ont été installés.

— Il s'impose aux administrés. L'acte déclaratif d'utilité publique comporte l'autorisation de recourir aux expropriations nécessaires sans nouvelle procédure.

Il s'impose aussi par les règles qu'il fixe, concernant l'implantation de constructions par rapport à l'alignement des voies ou par rapport aux limites séparatives des fonds voisins, la hauteur des constructions et leur aspect, la cons-

truction des clôtures, les servitudes d'architecture (Arcades de la place Valentin-Abeille) et la protection des paysages.

Le Plan d'Urbanisme tient compte du plan d'alignement des voies qui a été établi en 1843.

**

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Cette deuxième partie du Plan d'Urbanisme est contrôlée par la procédure du *Permis de Construire*.

Celui-ci est délivré par le Maire après obtention de l'accord de la Direction Départementale de la Construction.

Cette Administration impose non seulement le respect du Plan d'Urbanisme (il ne saurait pas exemple être permis de construire sur l'emplacement prévu pour une voie nouvelle), mais aussi celui des règles nationales de construction découlant du règlement sanitaire et du règlement de construction (surface des pièces d'habitation, aération des logements, dimensions des baies, pièces d'eau et W.C., etc...).

Telles sont brièvement exposées les grandes lignes de cette réglementation, à la fois stricte et précise, qui explique partiellement certaines lenteurs et souvent des difficultés dans l'obtention du Permis de Construire.

TOURISME - JEUNESSE ET SPORTS



Le magnifique panorama de la chaîne des Pyrénées depuis la vaste plage de la piscine

MIONET
3, place Valentin-Abeille

Fleurs Naturelles Articles Funéraires

CARRERA

26, Place Valentin-Abecille

Téléphone : 1-70

HORLOGER

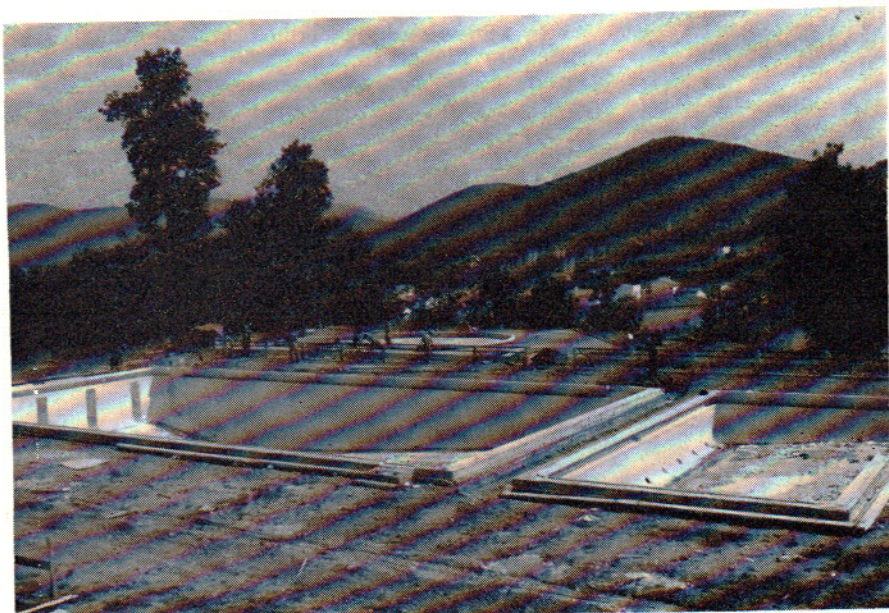
★

BIJOUTIER

ERB GUY

24, rue Nationale - Tél. 1-36

Agent LIP



Piscine bassin école
et pateaugeoire.

Dans le fond : la Garonne,
la Gare et les Pyrénées.



Vue partielle de l'ensemble
sportif et touristique.

Au 1^{er} plan : Les abords
des terrains de sports en cours
de nivellement. A droite de la
Garonne, en fond, au-dessus
de la zone verte boisée, le pla-
teau où sont aménagés : pis-
cine et tennis.

Photo **A. CHAUBET**

"Le Spécialiste du Comminges"

26, rue des 3 Maréchaux — Tél. 84

Appareils Photo et Ciné



Portraits d'Art



Reportage



Mariage

La piscine a été ouverte.

Nous en avons déjà parlé dans un précédent article.

Cette réalisation remarquable nous a valu non seulement un succès d'affluence mais de nombreuses félicitations de la part de vacanciers dont certains éloignés de Montréjeau.

Notre jeunesse et l'économie locale doivent donc bénéficier de cette œuvre si heureusement menée à bien après avoir surmonté de nombreuses difficultés.

PREMIERE TRANCHE DES TERRAINS DE SPORTS ET TENNIS

Une adjudication infructueuse a retardé de plusieurs semaines la mise en chantier de ce programme de 230.000 francs (23 millions d'A.F.).

C'est l'entreprise « SOCIÉTÉ GARONNAISE D'ENTREPRISE MODERNE », route de Toulouse à Muret, qui a été déclarée adjudicataire, le 19 avril 1966.

Les travaux ont commencé dans la deuxième quinzaine de mai et se termineront au mois de novembre. Ils comprennent le nivellement des sols, les clotures, les drainages, l'engazonnement, les entrées, les tennis et le basket-ball.

Les deux terrains de tennis et le terrain de basket-ball seront livrés également au Printemps 1967.

Ils sont situés à proximité immédiate de la piscine. Ainsi sera réalisé l'aménagement du plateau supérieur de l'ensemble sportif, aménagement complété au printemps par des espaces verts.

DEUXIEME TRANCHE DES TERRAINS DE SPORTS

Le dossier programme a été déposé pour financement en 1966 et réalisation début 1967. Il s'agit d'une tranche de 320.000 F. (32 millions d'A.F.) de travaux (dont 230.000 F. — 23 millions d'A.F. subventionnés). Seront réalisés dans ce cadre : les tribunes et gradins, les vestiaires et douches, les pistes et les parkings.

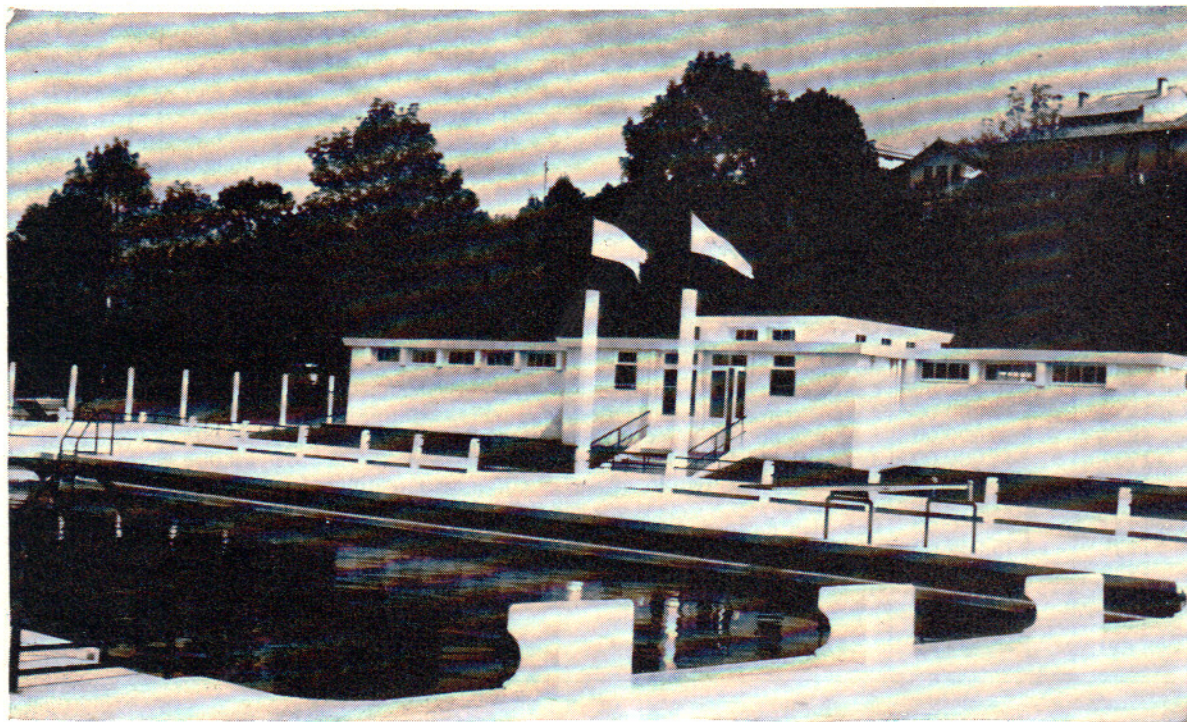
maison du gardien, les parkings.

Il est précisé que le terrain d'entraînement aura des dimensions réglementaires et pourra donc éventuellement être utilisé comme terrain annexe de compétition.



Une allée pour piétons dans les sous-bois de l'ensemble sportif et touristique

Les projets de plan d'eau et de camping moderne seront traités en dehors de ce programme de terrains de sports, ainsi que la réalisation des diverses voies d'accès. Ces divers projets sont en cours d'étude.



Une vue partielle de la piscine municipale, dans le cadre de verdure du Parc Municipal de Capelé.

LES FINANCES COMMUNALES

Le budget de l'exercice 1966 a été arrêté à la somme de 1.759.612 frs 54. L'équilibre des dépenses et des recettes n'a pu être réalisé qu'au prix d'une augmentation des impôts, taxes et redevances.

Tout d'abord a été recherché l'équilibre des services dits industriels et commerciaux tels que le service des eaux et de l'assainissement, l'enlèvement des ordures ménagères, les abattoirs, les services funéraires.

Par contre, le fonctionnement des services généraux de la commune ne peut être assuré que par l'impôt et les revenus du patrimoine.

Parmi ces derniers, seuls les droits de place pouvaient nous assurer un supplément de recettes. Nous l'avons recherché, certes par quelques légères retouches du tarif, mais surtout dans une plus stricte application du règlement.

Les taux des impôts indirects étant inchangés (ils nous procureront tout de même quelques 450.000 frs — 45 millions d'A.F. — essentiellement grâce au rendement important de la taxe locale : 420.000 frs) — il ne nous restait plus qu'à faire appel à la fiscalité directe, c'est-à-dire aux impôts qui frappent les propriétés bâties et non bâties, les habitations et les locaux professionnels ou commerciaux (contributions foncières, mobilière et des patentes); l'imposition sera cette année de 218.300 frs contre 202.400 frs l'année dernière, soit 15.900 frs (ou 1 million et demi d'A.F.) d'augmentation.

Cette hausse a été limitée au strict minimum et on peut considérer qu'elle est infime. En effet le seul service du remboursement des emprunts est en augmenta-

tion cette année de 33.100 frs en raison de la venue à échéance des premières annuités des emprunts :

- de 148.000 frs contracté pour l'acquisition du terrain de sports,
- de 118.000 frs contracté pour la construction de la piscine,
- et de 140.000 frs contracté pour l'acquisition des terrains nécessaires à l'édification de logements HLM.

Dans les années à venir nous pouvons nous attendre à voir ce poste de dépenses continuer à croître.

Mais faudrait-il renoncer à équiper la commune ?

Sûrement pas.

Les deux tableaux suivants serviront à illustrer nos propos. Ils comparent deux époques : 1940 et 1966.

• En 1940

Le budget communal se présentait ainsi :

	Francs 1940
Section ordinaire	264.610,88
Section extraordinaire ...	36.219,00
Service de la dette	192.612,36
Soit un total de...	493.442,24

L'annuité de remboursement des emprunts représentait donc 73 % du budget ordinaire.

Voici quels étaient les emprunts réalisés :

Date de la réalisation	Montant en francs (anciens)	OBJET	Annuités en francs (anciens)
1910	135.000,00	Ecoles et Boulevard.. .. .	7.544,52
1920	50.000,00	Travaux de voirie	3.477,82
1924	200.000,00	Restauration mur boulevard.	15.100,26

1931	100.000,00	Boulevard	6.765,10
1932	100.000,00	Réparation du clocher.	5.917,05
1932	37.500,00	Agrandissement des écoles.	2.214,96
1933	28.500,00	Réparation du clocher.	1.689,28
1933	37.800,00	Création service incendie. - Pompes.. .. .	2.280,85
1934	90.000,00	Places et Boulevard.. .. .	6.013,31
1936	50.000,00	Bouches d'incendie	3.904,86
1936	30.000,00	Constitution du Fonds de chômage départemental	2.031,50
1936	39.000,00	Agrandissement Ecole de Garçons	2.341,95
1937	56.000,00	Eclairage du Boulevard et des Jardins.	3.623,58
1937	185.000,00	Transformation de l'Abattoir	11.970,76
1937	81.000,00	Acquisition de terrain (Poste).. .. .	5.241,26
1937	49.910,00	Travaux divers	3.229,52
1937	75.560,00	Réfection de rues.	4.889,24
1938	1.235.069,00	Construction halle aux bestiaux.	79.917,36
1938	217.000,00	Construction halle à la volaille.. .. .	14.041,38
1938	161.000,00	Acquisition nouvelle Mairie.	10.417,80
	2.958.439,00	TOTAUX.. .. .	192.612,36

Portrait d'Art
Travaux d'Amateur
Photocopie
Livraison rapide

CINÉPHOTOFILM
F. AZUM
22, rue Nationale - Tél. 119

Toutes les CHAUSSURES
des PYRÉNÉES
COMA - Tél. 93

• En 1966

Les mêmes éléments donnent :

Francs 1966

BUDGET. —	Section ordinaire	781.406,72
	Section extraordinaire.	709.012,00
	Service de la dette . . .	269.193,82

Total 1.759.612,54
(175 millions 961.000 A.F.)

L'annuité ne représente plus que 35 % du budget ordinaire (il est vrai que des services nouveaux ont été créés qui ne figuraient pas au budget de 1940).

Et voici quels sont les emprunts en cours :

CAFÉ DU COMMINGES

ARRÊT DES AUTOBUS E.P.T.R. 12, Pl. Valentin-Abelle

CREMERIE

J. MONTAMAT

5, rue Nationale

Tél. 121

ASSURANCES

LOUIS VINGES

Tél. : 100 & 79

12, Avenue de Tarbes

DETTE en 1966 (en francs nouveaux)		OBJET	Annuités de remboursement
Date de la réalisation	Montant		
1937	560,00	Eclairage Boulevard et Jardin public.. .. .	36,22
	1.850,00	Transformation abattoir	119,70
	810,00	Achat terrains pour la poste.	52,40
	755,60	Travaux divers rues	48,88
	499,10	Travaux divers.. .. .	32,28
1938	12.350,69	Construction halle bestiaux.	799,16
	2.170,00	Construction halle à la volaille.. .. .	140,40
1950	30.000,00	Acquisition immeuble Caiffa	2.179,47
1953	150.000,00	Mairie - W.C. Boulevard - Pécoupe	7.079,51
1954	150.000,00	Réparation Eglise et adduction d'eau.	13.077,68
	50.000,00	Hôtel des Finances. - Travaux.. .. .	3.632,45
	35.000,00	Acquisition immeuble Gaubain	2.542,71
1955	100.000,00	Réparation bâtiments communaux et égouts	9.962,56
	250.000,00	Modernisation abattoirs.	20.919,83
1956	140.000,00	Modernisation abattoirs.	11.715,11
	100.000,00	Adduction eau potable.	6.880,54
1957	20.000,00	Modernisation éclairage public.. .. .	1.673,59
1958	180.000,00	Construction groupe scolaire.	12.384,97
1959	35.000,00	Construction réseau d'égouts	2.928,78
	120.000,00	Electrification rurale	8.256,65
	80.000,00	Construction réseau d'égouts.. .. .	6.694,35
1960	35.500,00	Acquisition terrain sports (Terrain Château d'Eau).. .. .	2.970,62
1961	157.500,00	Construction réseau d'égouts	12.907,48
	40.000,00	Equipement groupe scolaire.	3.278,09
1962	11.000,00	Electrification rurale (complément)	736,09
	17.550,00	Acquisition benne pour service voirie.	4.053,61
	30.000,00	Electrification rurale (hors programme)	2.890,27
1963	24.760,00	Construction groupe scolaire (complément).. .. .	1.656,86
	135.000,00	Construction logement pour rapatriés.. .. .	11.296,71
	20.000,00	Electrification rurale (hors programme)	1.926,85
	37.310,00	Acquisition terrains zone industrielle.. .. .	8.617,67
1964	25.000,00	Construction réseau d'égouts	1.672,92
	22.000,00	Construction logements pour rapatriés.	1.472,17
	10.100,00	Construction logements pour rapatriés.	973,06
	50.000,00	Modernisation éclairage public.. .. .	6.475,23
	112.500,00	Construction réseau d'égouts	7.528,15
	88.500,00	Construction bassin natation	7.252,78
1965	148.000,00	Acquisition terrain sports (de Sarrieu).	18.128,94
	118.000,00	Construction bassin natation	16.079,07
	140.000,00	Acquisition terrains à bâtir.	13.204,41
Totaux : 2.681.715,39		Montant de l'annuité.	232.096,05
		Syndicat Eaux de la Barousse (travaux de distrib. d'eau potable).	37.097,77
		TOTAL.. .. .	269.193,82

Agent **Ford** exclusif **Garage P. PERROT** Téléphone : 65

Mécanique ■ Électricité Générale ■ Toutes Pièces détachées

Vente - Achat - Échange - Reprise - Crédit - Dépannage jour et nuit

Nos prédécesseurs nous ont montré le chemin qui entre 1937 et 1940 ont osé, sans modifier sensiblement leur budget ordinaire, emprunter 2.020.539 frs (valeur 1939) soit plus de 7 fois leur budget ordinaire et porter l'annuité de la dette de 52.281,46 frs à 192.612,36 frs.

Cette voie où nous nous sommes résolument engagés, nous devons la suivre et de nouveaux emprunts seront contractés.

Tels ceux :

- pour l'aménagement du terrain de sports et de l'ensemble sportif et touristique,
 - pour la poursuite de la construction du réseau d'égouts,
 - pour la construction de la station d'épuration,
 - pour la construction de voies nouvelles dans le cadre de la desserte de l'ensemble sportif et des zones à urbaniser,
 - pour la construction du pont sur la route des poids lourds,
 - pour la réfection des rues et chemins,
 - pour l'achèvement de la modernisation de l'éclairage public,
 - pour la modernisation des abattoirs,
 - pour les H.L.M.,
 - pour l'aménagement de la zone industrielle, etc...
- soit environ 2.000.000 de francs (200 millions d'A.F.).

C'est dire qu'au cours des prochains exercices nous verrons notre budget augmenter encore plus et que répondant en cela aux exigences de l'autorité supérieure nous serons tenus de rajuster régulièrement le tarif des divers services et aussi d'accroître le prélèvement fiscal...

...à moins que, faisant droit aux vœux répétés des représentants des collectivités, l'Etat veuille nous décharger de la grande masse de dépenses qu'il met à la charge des communes et qu'une meilleure répartition des charges, qui ne sont pas spécifiquement locales, soit enfin assurée.

Sait-on par exemple, ce que représente de dépenses le fonctionnement du C.E.G. pour ne parler que de lui, alors que le tiers seulement des élèves sont des Montréjeulais ?

Pareillement à combien serait réduite la charge de la commune si les dépenses du service d'incendie étaient réparties entre toutes les populations qui bénéficient de sa protection ou si elles étaient réparties au prorata des interventions ?

Par contre, savez-vous que nous n'aurions à payer que 752,62 frs si nous étions dotés de la police d'Etat !... à raison de 0,22 fr. par habitant ! (ce dont bénéficient non seulement les grandes villes, mais des communes de moyenne importance telle que notre voisine Saint-Gaudens).

LOGEMENT SOCIAL

Deux projets ont été déposés courant 1965. Les permis de construire viennent d'être accordés, ce qui permettra d'effectuer prochainement les adjudications de travaux.

En quoi consistent ces projets ?

1°) Pavillons individuels en accession à la propriété sur des lotissements communaux.

La commune a précédemment acheté deux terrains sur le plateau de Landefrède l'un à proximité immédiate du Groupe scolaire, l'autre en bordure du chemin des Amants. 15 lots ont été prévus, et les intéressés ont été mis en rapport avec la Société Coopérative H.L.M. de la Haute-Garonne qui va procéder pour leur compte à une opération groupée.

Plusieurs autres candidats à l'accession à la propriété s'étant inscrits, on se préoccupe du lancement d'un deuxième projet.

L'effort consenti par la commune en faveur de l'accession à la propriété se concrétise de la façon suivante : la ville rétrocède aux intéressés des terrains acquis et viabilisés par elle, le prix de cession ne tenant pas compte de certains travaux d'infrastructure précédemment effectués dans cette zone, et les subventions obtenues pour l'aménagement de ces lotissements étant déduites du prix de revient.

Quant à l'intérêt que présente l'intervention de la Société Coopérative H.L.M. de la Haute-Garonne pour la construction des pavillons, il consiste essentiellement en l'obtention prioritaire des primes à la construction, l'importance de prêts à long terme à taux réduits et de prêts complémentaires avec la garantie de la commune, l'obtention de prix de construction minima grâce au groupement des coopérateurs pour une adjudication globale.

Les personnes intéressées pour une opération ultérieure obtiendront tous renseignements utiles à la mairie.

2°) Logements locatifs H.L.M.

La ville de Montrejeau a obtenu une attribution de principe de 100 logements à loyer modéré. Une première tranche de 47 logements est effectivement accordée, leur construction devant être financée sur les crédits 1967.

Chaque immeuble comprend 6 ou 7 logements F3 - F4 ou F5, aérés et confortables. Les accès, parkings et espaces verts ont été étudiés de façon à donner à cet ensemble un caractère d'urbanisme moderne dans un cadre de verdure. 2 hectares de terrain seront ainsi aménagés à proximité du lotissement La Fontaine du Bourg, sur le plateau situé au-dessus de la Résidence Trianon. La ville de Montrejeau a fait l'apport gratuit des terrains à l'office H.L.M., et doit en assurer la viabilité, les réseaux

École de Conduite **CAZALET**

DIPLOMÉ DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

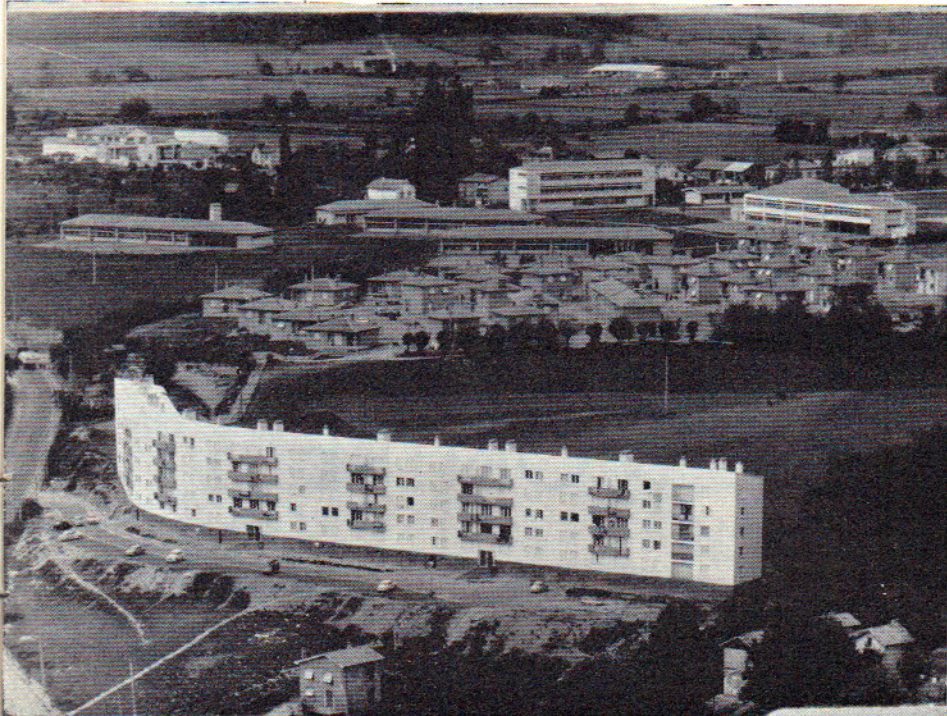
26, rue Saint-Barthélémy



Tél. : 283



31 MONTRÉJEAU



**Le nouveau quartier urbain :
Groupe scolaire La Fontaine
du Bourg Rapatriés - Trianon**

divers et espaces verts. L'Office construira les logements dont il restera propriétaire, la voirie et espaces verts revenant à la commune.

Les candidats à la location de ces appartements sont priés de se faire inscrire à la Mairie qui transmettra leurs demandes à l'office H.L.M., étant précisé que le caractère social de cette réalisation exclut les candidats dépassant un certain plafond de ressources.

La décomposition des 47 logements prévus est la suivante :

3 types F3 • 26 types F4 • 18 types F5

Les deux projets sus-énoncés vont donc permettre à 64 familles laborieuses de se loger confortablement à des conditions intéressantes.

— Pour les opérations ultérieures, la commune se heurte à la difficulté d'acquérir des terrains. Aussi est-il envisagé de créer une réserve foncière, afin de combattre une spéculation excessive.

L'AIDE SOCIALE

De nombreuses demandes d'Aide sociale sont déposées chaque année à la Mairie. Les intéressés se plaignent souvent de la lenteur administrative concernant les réponses à leurs demandes.

Quel en est donc le processus ?

Les demandes sont déposées à la *mairie* qui constitue le dossier administratif. Une fois par mois se réunit le *Bureau d'Aide sociale*, qui, sous la présidence du maire ou de son adjoint délégué, est composé de quatre conseillers municipaux et quatre délégués de l'Administration désignés par le Préfet en dehors du Conseil municipal. Sont convoqués aux réunions à titre consultatif les Assistantes sociales et la Sœur visitant les malades.

Le Bureau d'Aide sociale donne un avis concernant ces dossiers et les transmet à la *Préfecture au service de l'Aide sociale*, où ils sont instruits durant une période qui varie de 3 à 4 mois minimum. Ces dossiers sont alors transmis à la *Commission d'Admission*, qui est la Commission cantonale ayant pouvoir de décision. Celle-ci comprend entre autres personnes, sous la présidence d'un Juge de Paix, un délégué de la Préfecture, le Conseiller général, le Maire de la commune intéressée, le Receveur

municipal, des représentants de la Sécurité sociale et de l'Enregistrement.

Contre les décisions de la Commission d'Admission il peut être introduit un appel, aussi bien par le Préfet que par les intéressés.

Tel est le long processus auquel sont soumises les diverses demandes d'Aide sociale (Aide médicale à domicile ou pour hospitalisation, Aide aux infirmes ou aux grands infirmes, Allocation-logement, Carte sociale d'économiquement faible, Allocation militaire, etc...).

160 dossiers ont été ainsi instruits en 1965.

COMPOSITION DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

- *Président* : François BOUCHE, maire.
- *Délégués de l'Administration* : Dr Henri LAGOUTTE, M^{me} Aimée ROUQUAIROL, MM. Antoine LASERE et Edouard PUYSEGUR.
- *Délégués du Conseil municipal* : MM. Pierre CHANFREAU, Jean BONNEFOI, René CORREGE, Jean MOYA.

BRIQUETERIE L. BIRABENT
TUILERIE MONTREJEAU (Haute-Garonne)
 Téléphone 1.66

BOULANGERIE CASTEX
 Pain cuit au bois
 64, RUE NATIONALE



L'HOTELLERIE A MONTRÉJEAU

SITE UNIQUE
TERRASSES
GARAGE

Hôtel LECLERC

Restaurant de Tourisme - **Tout Confort** - Téléphone 43

LE MOUTON D'OR

CAFÉ - HOTEL - RESTAURANT
6, Avenue de Luçon - Tél. 129

Dans un site admirable
Hôtel BELLEVUE

Restaurant Tourisme ★★★
6, Avenue de Saint-Gaudens — Tél. 108

HOTEL - CAFÉ - RESTAURANT - SA TERRASSE - SON ACCUEIL

LA RENAISSANCE

53, rue des Trois Maréchaux Tél. 0-10

SNACK-BAR — SPECIALITES
TERRASSE PARKING

SITE PANORAMIQUE
CHAMBRES TOUT CONFORT
RELAIS GASTRONOMIQUE
PARC OMBRAGÉ

HOSTELLERIE DU CLOS FLEURI

Route de Tarbes - **MONTRÉJEAU** - Tél. 179

**RESTAURANT
TOUT CONFORT
Chauffage central**

Hôtel des PYRÉNÉES

3, place de la République - **31 MONTRÉJEAU** - Tél. 171
Ouvert toute l'année



L'église Saint Jean-Baptiste XV^e et XVI^e siècles. - Son clocher octogonal construit sur une tour des murailles de la Bastide

UN ENFANT ILLUSTRÉ DE MONTRÉJEAU

Pierre de PELLEPORT - Général et Pair de France.

La rue « Général-Pelleport » est la plus centrale de notre ville, reliant la place Valentin-Abeille (vieille place à arcades de la Bastide) à la place du Mercadiou sur laquelle donne le clocher de l'Eglise (ancienne tour du chemin de Ronde).

Quel était donc cet enfant de Montrejeau à qui ses mérites valurent de voir son nom à la postérité ?

Pierre de PELLEPORT naquit à Montrejeau, dans l'enceinte de la Bastide Royale, le 26 octobre 1773.

Sa famille appartenait à la bourgeoisie de la petite ville, vivant modestement sous l'autorité absolue du chef de famille qui dirigeait fermement ses sept garçons et sa fille. Pierre de PELLEPORT insiste sur ses origines, modestes, dans ses mémoires, en précisant « je ne date que de moi ».

A 18 ans, ses études classiques au Collège de Tarbes terminées, le décret du 23 août 1793 l'appela aux frontières avec cinq de ses frères, le 7^e restant à la maison paternelle. Et ce fut le début d'une étonnante carrière militaire.

Il entra comme simple soldat dans la compagnie de son canton ; aux élections des officiers, sous-officiers et caporaux il n'obtint pas une voix. Son bataillon fut envoyé de Toulouse dans les Pyrénées-Orientales et ce fut avec le 18^e Ré-

giment de Ligne, la campagne du Roussillon d'où il sortit sous-lieutenant. La paix étant signée avec l'Espagne il part pour la première campagne d'Italie en 1795, et est nommé lieutenant le 20 avril 1797.

Campagne de Suisse, et en 1798 expédition d'Egypte avec le grade d'Adjudant-Major-Lieutenant. Campagne de Syrie en 1799 ; il y fait preuve d'héroïsme avec le 18^e au siège de Saint-Jean d'Acre où il est nommé Adjudant-Major-Capitaine le 20 mars 1799.

Campagne et occupation de l'Egypte avant sa rentrée en France en 1801.

En 1805 lors de l'institution de l'ordre de la Légion d'Honneur il fut nommé légionnaire, après 12 ans ininterrompus de guerre.

Mais 1805 amène la proclamation de l'Empire et la déclaration de guerre à l'Autriche. Campagne d'Autriche sous les ordres du Maréchal SOULT qu'il termine par la bataille d'Austerlitz où il est blessé à la jambe gauche.

Campagne de Prusse en 1807 avec le grade de Chef de Bataillon. Campagne de Pologne en 1808. A la bataille d'Eylau il est laissé comme mort sur le champ de bataille, blessé de cinq coups de baïonnette à la poitrine et à la cuisse droite, et de plusieurs coups de sabre à la tête et à la main droite.

Campagne d'Allemagne et d'Autriche en 1809,

JACQUELINE FONTAN

Agent Général de la Compagnie d'Assurance « Le Secours »
Bureaux Avenue de L'Egalité MONTRÉJEAU (H.-G.)

CORDONNERIE MODERNE

20, Avenue de Saint-Gaudens

R. MANENT

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - JOAILLERIE **J. MARQUE** Tél. 119
F. CAZAUX Successeur 32-34, rue des Trois-Maréchaux

bataille de Wagram et prise de Vienne où il est nommé le 31 mai 1909 Colonel du 18^e, ainsi que baron de l'Empire et membre du Conseil Général de la Haute-Garonne.

Le 18^e se rend ensuite en Hollande et il est nommé Gouverneur de Rotterdam.

Et en 1812 c'est la campagne de Russie avec la Grande Armée où il aura l'orteil du pied droit gelé. A la bataille de la Moskawa son cheval est tué sous lui, son régiment ayant 600 hommes tués ou blessés. Il est nommé Commandeur de la Légion d'Honneur.

Puis ce fut la retraite de Russie, son régiment qui avait été passé en revue par l'Empereur au Kremlin formant l'arrière-garde du Corps du Maréchal NEY. Celui-ci lui donne le commandement d'une brigade en attendant sa promotion au grade de Général de Brigade.

Pierre de PELLEPORT précise dans ses mémoires : « Je suis fier de pouvoir dire aujourd'hui : Je commandais en Russie l'arrière-garde de l'arrière-garde de la Grande Armée ». Au combat de Krasnoé le 18^e fut entièrement détruit : il ne resta qu'un commandant, un capitaine, trois officiers, le colonel et 25 à 30 voltigeurs. Les survivants, sauvés par le Maréchal NEY purent franchir la Bérésina.

Maréchal de camp, il entame la Campagne de Saxe en 1813 au cours de laquelle il est blessé et fait chevalier de la Couronne de Fer.

Puis ce sera la campagne de France en 1814 où il est à nouveau blessé à la hanche le 28 février 1814. Et le 30 mars il est blessé sur les hauteurs de Chaumont d'un coup de feu qui lui traversa la poitrine.

Voici les Cent jours et la Restauration. Il reçoit le commandement d'une Brigade à Paris, puis est envoyé à Grenoble comme inspecteur général. Tenant son commandement du Roi il y est surpris par l'arrivée de Napoléon, qu'il refuse de rallier en prenant le commandement de Nîmes qu'on lui offrait et il rentre dans ses foyers à Montrejeau.

Par la suite il est nommé Inspecteur Général de l'Infanterie et le Roi lui confère le titre de Vicomte.

En 1823 voici le Général de PELLEPORT en route pour la campagne d'Espagne. Il passe à Montrejeau à la tête de sa Brigade, d'où il était parti en 1793 simple soldat, une pique sur l'épaule. Il note ceci « ma position acquise par 22 ans de guerre me fit beaucoup d'envieux. Tous les hommes de mon âge se dirent en me voyant : Si j'étais resté au service, je serais autant que Pierre de PELLEPORT, et peut-être plus que lui... C'est dans l'esprit des petites villes » ... Pampelune, Saragosse, Valence, Grenade dont on lui donnera le commandement, jalonnent cette campagne.

LAFON Aimé 15, Place Valentin-Abeille, 15
CYCLES ET MOTOS réparation toutes marques

ÉPICERIE - MERCERIE
Jean LARRAGNAGUE
10, rue Henri-Rème

Et ce sera ensuite l'Inspection Générale en 1825 et les honneurs : le Conseil Supérieur de la Guerre, Grand Officier de la Légion d'Honneur. En 1830 il se retire à Bordeaux après avoir refusé pour raison de santé le commandement d'une division dans l'armée expéditionnaire d'Alger.

Nommé, malgré lui, commandant supérieur de la Garde Nationale de Bordeaux, il reprend du service actif en 1836 et est nommé Pair de France en 1841. Il refuse ensuite la Mairie de Bordeaux et décide de prendre sa retraite, acceptant la présidence de l'Administration des Hospices de Bordeaux.

C'est un enfant de Montrejeau, le docteur Alquié, qui, après de glorieuses campagnes devient Inspecteur Général du Service de Santé des Armées, qui lui annonça que son nom était gravé sur le côté droit de l'Arc de Triomphe.

Telle fut la vie glorieuse de cet enfant de Montrejeau quittant sa Bastide, pauvre et sans appuis en 1793 comme volontaire, servant son pays 60 ans, et mourant Général de Division Pair de France, chargé d'honneurs et de gloire.

Au long de cette vie héroïque il avait successivement servi avec la fidélité d'un soldat, la République, l'Empire et la Monarchie.

Et il fut ainsi un grand serviteur de la France.

RÉCLAMATIONS

Il est souvent fait des réclamations orales auprès du Maire, des adjoints et conseillers municipaux, des services administratifs ou techniques de la Mairie.

Les administrés sont invités à effectuer ces réclamations par écrit au Secrétariat de la Mairie où un registre de réclamations est mis à leur disposition.

PORTE-CLEFS DU FESTIVAL 1966

Les amateurs sont informés que quelques porte-clefs émis à l'occasion du Festival de l'Amitié Internationale, à tirage limité, sont encore disponibles au Syndicat d'Initiative et chez divers commerçants.

INSTALLATION CHAUFFAGE
PLOMBERIE SANITAIRE

CARRÈRE Jean
3, Rue Gambetta

SERRURERIE - FERRONNERIE en tous genres
D. BUISAN Avenue de Saint-Gaudens

AU PIED DE CENDRILLON

TOUTES les CHAUSSURES des PYRÉNÉES

26, rue des 3 Maréchaux — **COMA** — Téléphone 93
Bottier diplômé par le Syndicat des Maîtres Artisans - Toulouse, 9 Juillet 1932

ESSO SERVICE Y. MONGE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE — AGENCE SIMCA — MASSEY-FERGUSSON

Place de la République — Téléphone 55

**MAISON DE LA PRESSE
TORNAMORELL**

**LIBRAIRIE - PAPETERIE
TABAC - JOURNAUX**

Dépôt Central

21, Rue Général-Pelleport

ELECTRICITÉ HAUTE & BASSE TENSION

■ — ADDUCTION D'EAU — ■

Madame V^{ve} DAVAL

Avenue de Tarbes

Tél. 144 Montréjeau

" AU CLOCHER "

VÊTEMENTS — LAYETTE

HYGIÈNE — ART RELIGIEUX

TOUT POUR L'ENFANT

17, Rue du Général-Pelleport

—— FUEL DOMESTIQUE

Bois - Charbon - Dépôt Lamprogaz

A. PUJOL

20, avenue de Tarbes — Téléphone 6

Bernard GRANIER

Groupe des Mutuelles du Mans

■ **Assurances toutes branches** ■

MONTREJEAU (H.G.) — Tél. 38

MAISON

DURAN

ÉLECTRICITÉ - RADIO

TOUTES LES GRANDES MARQUES

GRAMMONT — LADEN — THERMOR

55, rue Nationale

Tél. 39

31 - MONTRÉJEAU

Madame pour votre intérieur
Monsieur pour votre confort
Consultez votre

DÉCORATEUR — TAPISSIER — LITIER

VINCENT CHEMIT

3, Place de Verdun

M**EUBLES** **LOO**

17, Place Valentin-Abeille, 17

Tél. : 1.15 **MONTREJEAU** (Haute-Garonne)

TERRASSEMENTS — MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ — CHARPENTE
COUVERTURE — MENUISERIE
PLATRERIE — CARRELAGE
CHAUFFAGE — SANITAIRE

Entreprise

Raymond ROGÉ

route des Tourreilles

Tél. 1.95 **31 - MONTRÉJEAU**

Alimentation

A. V. A. M.

Qualité et Prix

Timbres **CIBON**

FERRAN

LARRAGNAGUE

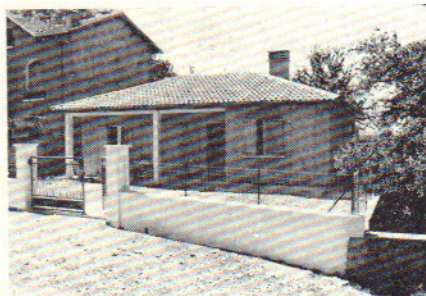
MACIAS

MONTAMAT

REDONNET

*Pour tous vos problèmes
concernant la construction :*

ROQUÉ



La maison qui se bâtit en dix jours
CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES
du Pavillon individuel... aux grands ensembles...

RENSEIGNEMENTS :

5, avenue de Saint-Gaudens
MONTRÉJEAU - TÉL. 2.45

CHAUX 50/100
TUYAUX CENTRIFUGÉS

Tous Produits en Béton vibré

C OIFFURE Salon Gaston PARFUMERIE
POUR DAMES V^{ve} CALDESAIGNE DE MARQUES
10, Rue des Trois-Maréchaux - Tél. 76

L'AVICULTURE DU COMMINGES

76, Rue Nationale — Tél. 101

Poussins d'un jour - Démarrés

Canetons - Pintadeaux

Comptoir Pyrénéen de Bonneterie

" MONTROYAL "

" Sous-vêtements de Santé "